
Nombre de membres

Séance du 13 avril 2024

en exercice: 11

L'an deux mille vingt-quatre et le treize avril à 15 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée le 13 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de Christian MORACCHINI

Présents : 8

Sont présents: Christian MORACCHINI, Ours-Jean CAPOROSSI, Prosper GIOVANNONI, Jean MORACCHINI, Charles RONGICONI, Jacques CRISTIANI, Michel NOVELLINI, Ange MORACCHINI

Votants: 10

Représentés: Jean-Jacques GIOVANNONI par Ours-Jean CAPOROSSI, Jean-Pierre MANNONI par Prosper GIOVANNONI

Excuses:

Absents: Laurent LOVICH

Secrétaire de séance: Prosper GIOVANNONI

Ordre du jour :

- Approbation du Compte de Gestion 2023
- Approbation du Compte administratif 2023
- Affectation du Résultat 2023
- Vote des taxes locales 2024
- Adoption du budget Primitif 2024
- Questions diverses

Objet: Vote du compte de gestion 2023 - 2024 002 03

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christian MORACCHINI, Maire

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Objet: Vote du compte administratif 2023 - 2024 002 04

Le Maire expose au conseil municipal que conformément à l'arrêté préfectoral n°2B-2023-01-17-00005 portant dissolution du SIVU du Bas Rustinu, en date du 17 janvier 2023, il a été intégré au résultat de clôture de l'exercice comptable de la commune, la somme de 21 592,18€ dans la section de fonctionnement.

Le Maire sort de la salle car il ne prend pas part aux débats ni au vote pour cette délibération.

Le Conseil Municipal réuni provisoirement sous la présidence d'Ours-Jean CAPOROSSI, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par le Maire, Christian MORACCHINI, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		12 838.01		88 164.18		101 002.19
Opérations exercice	339 922.47	251 171.76	230 645.49	301 229.04	570 567.96	552 400.80
Total	339 922.47	264 009.77	230 645.49	389 393.22	570 567.96	653 402.99
Résultat de clôture	75 912.70			158 747.73		82 835.03
Restes à réaliser	353 837.76	349 526.02			353 837.76	349 526.02
Total cumulé	429 750.46	349 526.02		158 747.73	353 837.76	432 361.05
Résultat définitif	80 224.44			158 747.73		78 523.29

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement 2023 - 2024 002 05

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christian MORACCHINI, Maire.

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **Excédent de : 158 747,73 €**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	88 164.18
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	115 667.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	70 583.55
Résultat cumulé au 31/12/2023	158 747.73
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	158 747.73
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	80 224.44
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	78 523.29
B.DEFICIT AU 31/12/2023	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Objet: Vote des taxes locales 2024 - 2024 002 06

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de déterminer le taux d'imposition des taxes locales.

Après avoir pris connaissance du produit nécessaire à l'équilibre du budget, des taxes d'impositions notifiées par le Directeur des Services Fiscaux, pour l'année 2024,

Le Conseil Municipal décide :

Libellés	Bases notifiées en euros	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante en euros
TFPB - Taxe foncière sur les propriétés bâties	148 400	23,34	34 637 €
TFPNB - Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	81,26	0 €
TH - Taxe d'habitation	85 800	19,75	16 946 €
CFE - Contribution foncière des entreprises	28 900	22,86	6 607 €
TOTAL 2024			58 190 €

Objet: Vote du budget primitif 2024 - 2024 002 07

Le Maire présente le rapport,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune de Valle-Di-Rostino,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Valle-Di-Rostino pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 025 705.42 Euros

En dépenses à la somme de : 1 025 705.42 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	88 480.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	148 200.00
014	Atténuations de produits	2 673.00
65	Autres charges de gestion courante	23 664.00
66	Charges financières	5 046.94
67	Charges spécifiques	200.00
023	Virement à la section d'investissement	71 540.35
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 973.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		348 777.29

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	17 117.00
73	Impôts et taxes	114 365.00
74	Dotations et participations	76 951.00
75	Autres produits de gestion courante	58 405.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 416.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	78 523.29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		348 777.29

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	31 821.92
21	Immobilisations corporelles	141 290.13
23	Immobilisations en cours	377 330.89
16	Emprunts et dettes assimilées	11 696.49
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 416.00
041	Opérations patrimoniales	35 460.00
001	Solde d'exécution section investissement	75 912.70
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		676 928.13

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	436 812.34
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 418.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	80 224.44
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	71 540.35
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 973.00
041	Opérations patrimoniales	35 460.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		676 928.13

ADOpte A L'UNANIMITE**Questions diverses :**

- **Projet d'AEP de Grate** : le Maire fait part aux conseillers des difficultés financières de ce projet.

La consultation des entreprises a été publiée et cloturée le 04/04/2024, un seul candidat a répondu à l'appel d'offres proposant un devis largement supérieur à l'estimatif établi par le bureau d'études.

- **Diagnostic de Santa Maria** : il est possible de financer cette opération onéreuse par des subventions et la l'inscription au concours de l'association du loto du patrimoine de Stéphane Bern et à une souscription nationale va être lancée.

- **L'adressage** : les nouvelles adresses sont définies et le choix d'achat de plaques, poteaux et n° de rues est en cours. La 1ère plaque de n° et son installation sera offerte par la municipalité à chaque foyer.

- Des travaux dans la **chapelle de l'Immaculée Conception** ont été évoqués.

SIGNATURES :

Monsieur Christian MORACCHINI (Maire)



Monsieur Prosper GIOVANNONI

